

Journée d'interconnaissance sur la précarité énergétique des ménages



Jeudi 9 novembre 2023 • 9h30 – 15h30 • Dijon

ORECA EST PILOTÉ PAR

COORDONNÉ PAR ALTERRE EN PARTENARIAT
AVEC ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ORECA S'APPUIE SUR LA
PLATEFORME OPTEER

AVEC LE PARTENARIAT
SCIENTIFIQUE DE

Au programme

- ▲ 10h : Présentation de l'ORECA et de ses travaux sur la précarité énergétique
- ▲ 11h : Les ateliers
- ▲ 12h30 : Pause Déjeuner
- ▲ 14h : Recueil des besoins
- ▲ 14h45 : Synthèse
- ▲ 15h30 : Clôture

LES ATELIERS

Atelier 1 : Précarité énergétique dans le logement : comment innover en milieu rural ?



Anne Savignon, responsable du service Climat et transition énergétique, SIEEEN

Delphine Miroy, responsable Education Relative à l'Environnement, Bourgogne Energies Renouvelables

Laetitia Royer, chargée de projet santé-environnement, Alterre BFC

Atelier 2 : Précarité énergétique dans le logement en milieu urbain



Agnès Serres, cheffe de service, Grand Besançon Métropole

Sébastien Pénidon, directeur, Bourgogne Énergies Renouvelables

Camille Buyck, chargée de mission adaptation au changement climatique, Alterre BFC

Atelier 3 : Précarité énergétique pour les déplacements quotidiens



Juliette Grolée, chargée de mission mobilité, CC du Clunisois

Agnès Messaadi-Paris, coordinatrice, Mob'In BFC

Guillaume Westrelin, chargé d'études Observatoires, Alterre BFC

Les travaux de l'ORECA sur la précarité énergétique

Pascale Repellin
Alterre BFC
p.repellin@alterrebfc.org

Guillaume Westrelin
Alterre BFC
g.westrelin@alterrebfc.org

Benjamin Pauc
Atmo BFC
benjamin.pauc@atmo-bfc.org



L'ORECA, qu'est-ce que c'est ?

3 missions principales :



1. Améliorer la connaissance sur les enjeux climat air énergie



2. Aider à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques régionales et territoriales



3. Offrir un lieu d'échanges et de partage de connaissances



L'ORECA, qu'est-ce que c'est ?

Emissions de gaz à effet de serre

Consommations d'énergies

Productions d'énergies
renouvelables

Emissions et concentrations de
polluants atmosphériques

Qualité de l'air intérieur

Eclairage public

Séquestration du
carbone dans les milieux

▲ Un fonctionnement partenarial

▲ Des thématiques de travail

▲ Une approche croisée

Précarité énergétique des
ménages

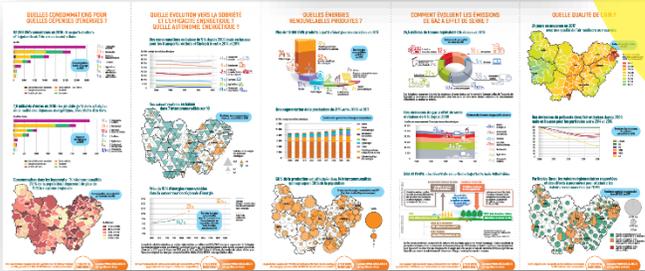
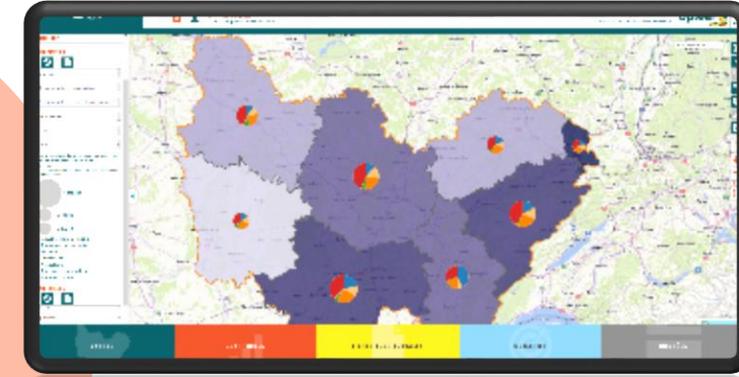


Les productions de l'ORECA



Des publications techniques ou de synthèse, des supports communicants

Des données et cartographies et un appui méthodologique



Que faire ? La séquestration carbone : Quésako ?

PRINCIPES.

- Valoriser la PHOTOSYTHÈSE = Processus biochimique par lequel les plantes produisent des molécules carbonées formant :
 - La biomasse vivante aérienne (tronc, tige, branches...) et souterraine (racines) des végétaux
 - La matière organique stable du sol (humus)
- Favoriser ce processus de captation et de stockage de C par les SOCIO-ÉCOSYSTÈMES (forêts, espaces agricoles, ZI, EV urbains)



PHOTOSYTHÈSE

Les sols et la biomasse représentent un stock de carbone plus important que ce que contient l'atmosphère

1600 à 2400 Gt C (100-150 km)

Répartition du carbone agricole dans les principaux écosystèmes agricoles dans le monde (ZARC, 2013)

Des temps de rencontres et d'échanges



Les travaux sur la précarité énergétique



Rencontre du 16 janvier 2020

- ⇒ Présentation des données disponibles pour caractériser la précarité énergétique dans le logement et pour la mobilité
- ⇒ Recensement des besoins d'indicateurs à l'échelle des territoires

⇒ D'autres attentes exprimées pour :

- Un accompagnement à l'interprétation des données
- Des retours d'expérience sur le repérage des ménages précaires
- Des échanges entre des publics d'horizons divers

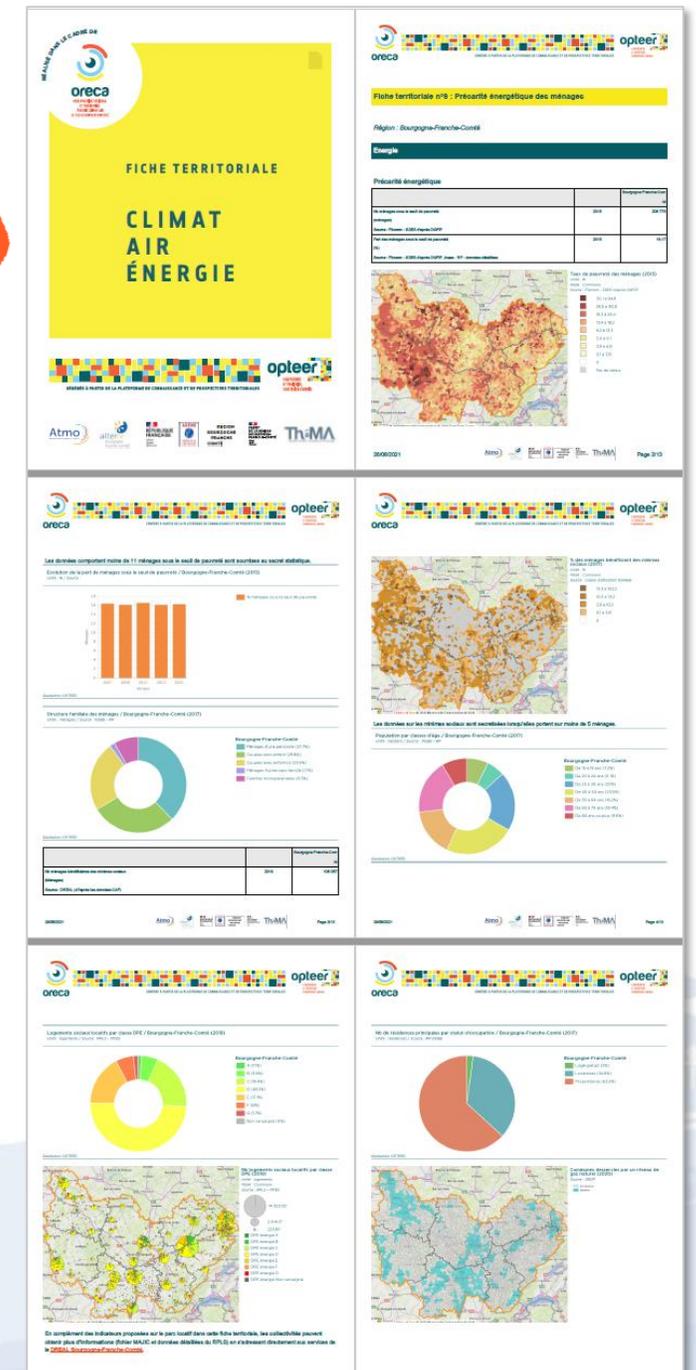


Les travaux sur la précarité énergétique

⇒ **24 indicateurs** retenus, construits et intégrés dans la plateforme OPTÉER de l'observatoire, sous forme d'une **fiche territoriale « Précarité énergétique »**

⇒ Une participation aux groupes de travail de l'ONPE dans le cadre du RARE

⇒ Un atelier « **Précarité énergétique : appropriez-vous les données de votre territoire** » le 21/10/21



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La carte d'identité des indicateurs développés dans l'ORECA



Un document méthodologique à disposition

WWW.ORECA-BFC.FR



Les travaux sur la précarité énergétique

Une synthèse « Prédiagnostic de la précarité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté »

présentant les méthodologies pour caractériser la précarité énergétique des ménages et les données BFC de l'ONPE



Un document de synthèse régionale :
« Indicateurs de la précarité énergétique en BFC
et dans ses départements » (janvier 2022)

Etude sur les profils des ménages en précarité
énergétique en BFC

(données 2018 - en complément de la publication sur les indicateurs à l'échelle départementale et régionale)



WWW.ORECA-BFC.FR



Les travaux sur la précarité énergétique

Web-rencontre le 16 décembre 2020

Comment repérer les ménages précaires ?
Échanges d'expériences

Replay à
disposition



Webinaire du 10 janvier 2023 :

Décryptage – La précarité énergétique
liée à la mobilité

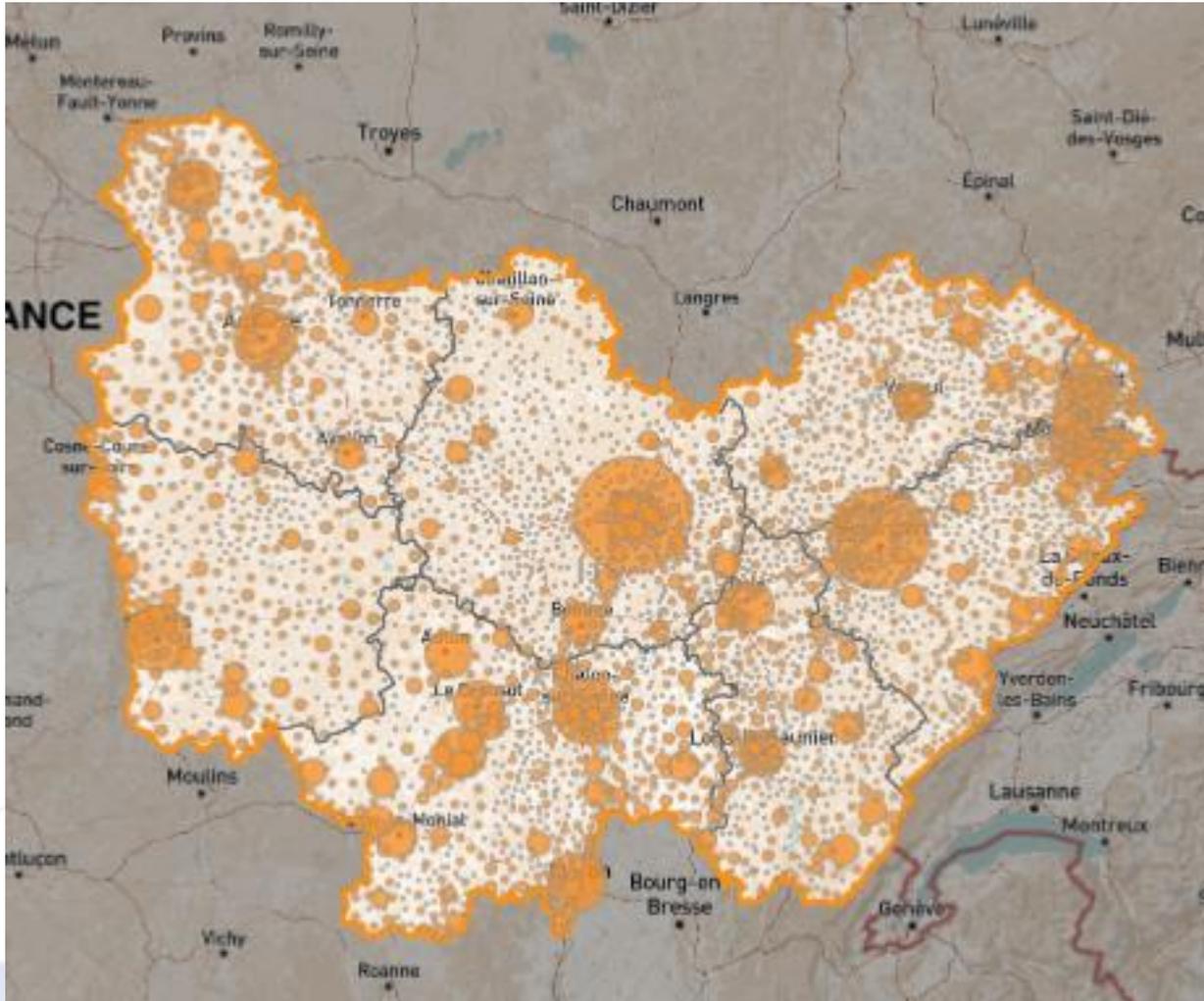
Replay à
disposition



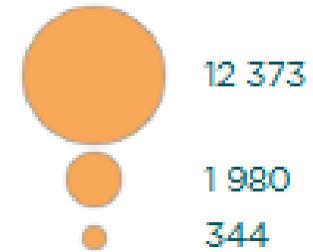
Précarité énergétique des ménages : Principaux indicateurs pour la Bourgogne-Franche-Comté



Près de 240 000 ménages concernés par la précarité énergétique pour leur dépenses d'énergie dans le logement en 2018



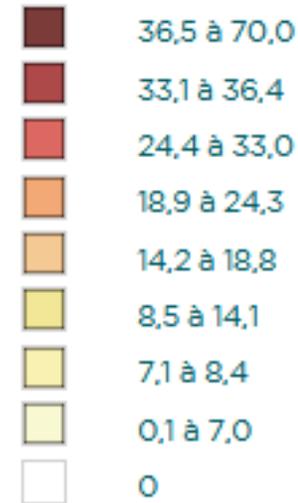
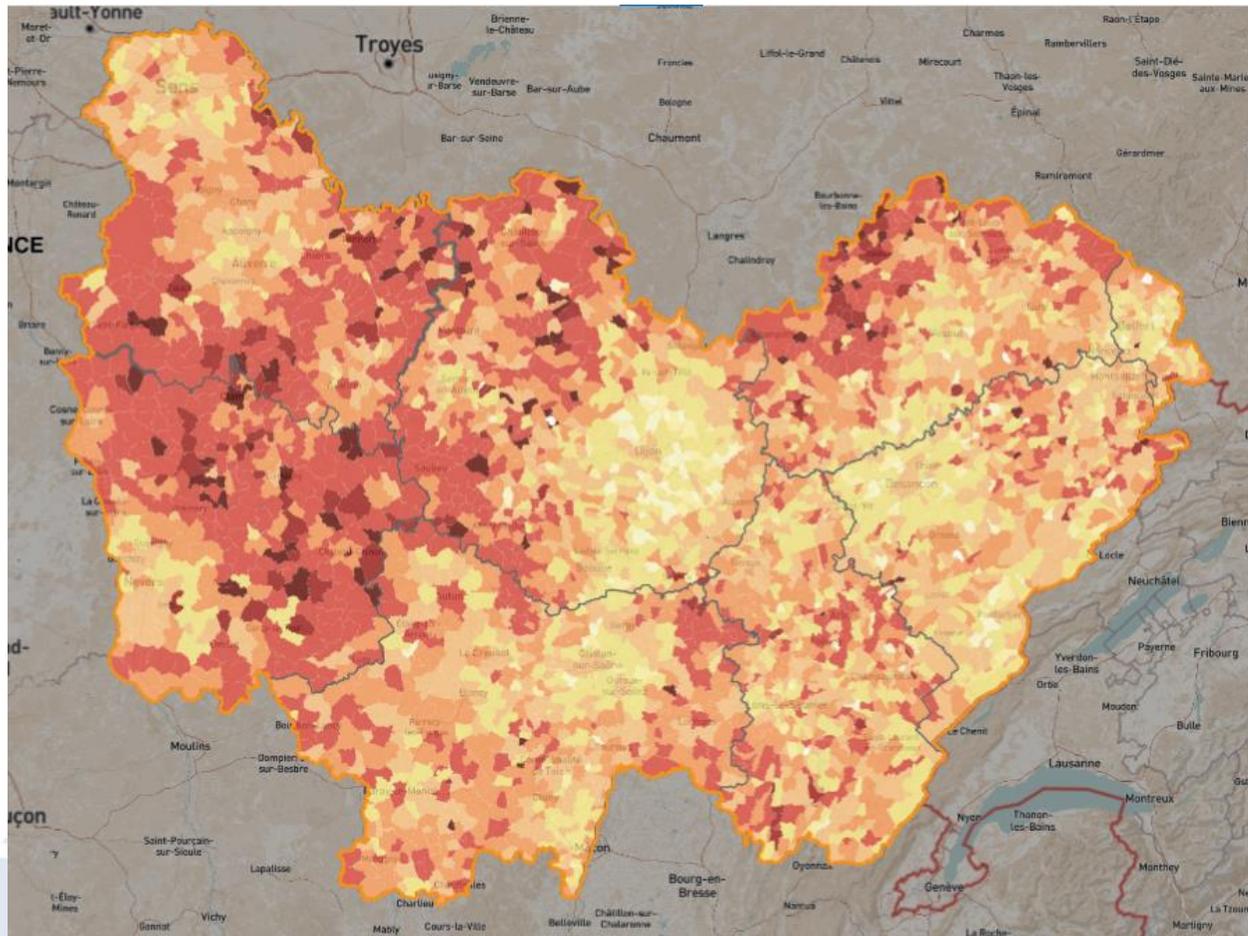
Nombre de ménages dont le TEE logement > 8 % et revenus < 3^e décile (2018)



Ménages dont le revenu disponible se situe parmi les 30% des revenus les plus faibles et dont les dépenses d'énergie dans le logement pèsent plus de 8% dans ce revenu (taux d'effort énergétique (TEE) supérieur à 8% pour le logement).

18,6% de ménages concernés par la précarité énergétique pour leur dépenses d'énergie dans le logement en 2018

Part des ménages dont le TEE logement > 8 % et revenus < 3^e décile (2018)

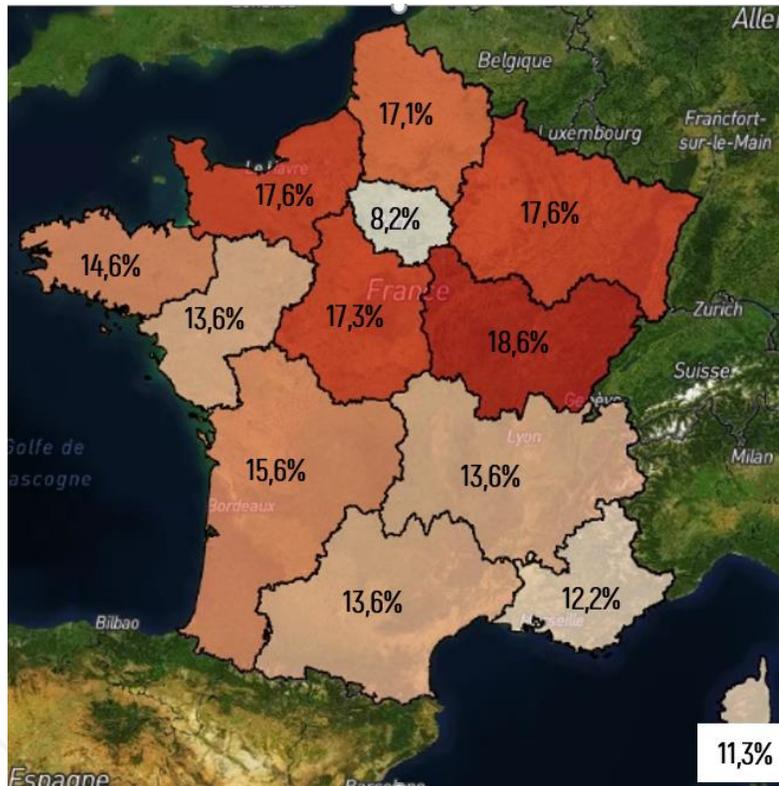


Ménages dont le revenu disponible se situe parmi les 30% des revenus les plus faibles et dont les dépenses d'énergie dans le logement pèsent plus de 8% dans ce revenu (taux d'effort énergétique (TEE) supérieur à 8% pour le logement).

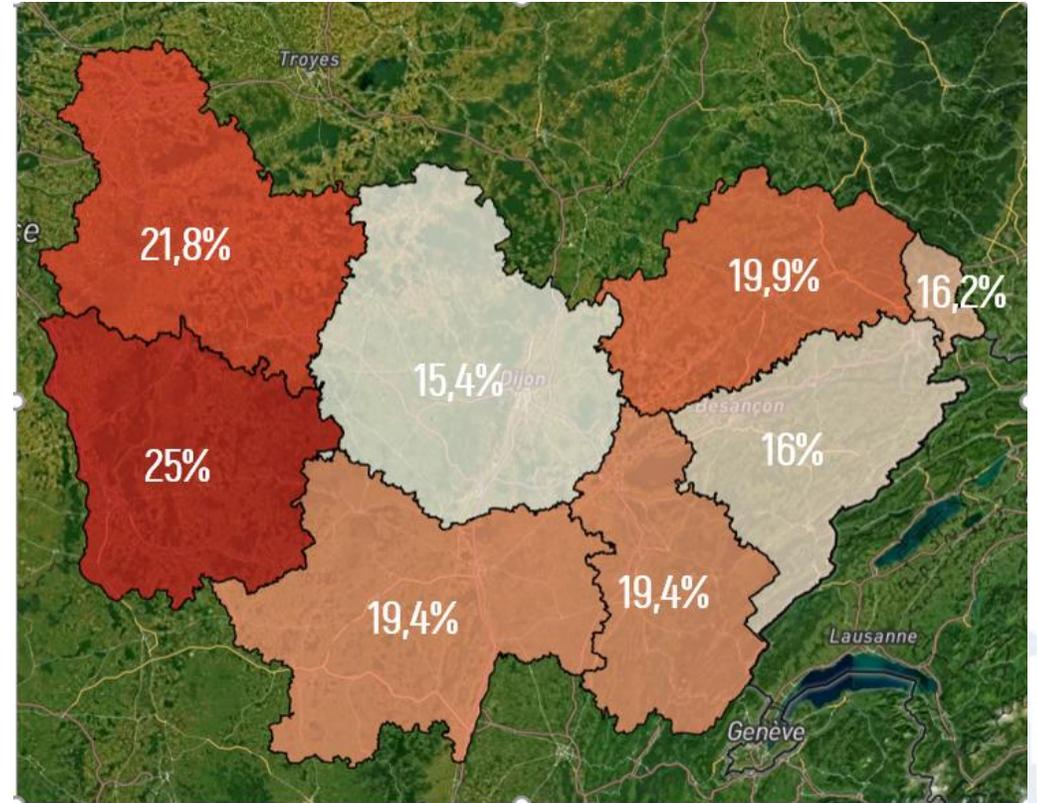
Les territoires ruraux les plus touchés :

- Des revenus moindres avec une population vieillissante
- Des maisons de plus grande superficie souvent en sous-occupation
- Des logements anciens nécessitant une rénovation thermique

La Bourgogne-Franche-Comté : région la plus exposée de France à la précarité énergétique dans le logement



source : ONPE (données 2018) © GEODIP/ONPE/2021



source : ONPE (données 2018) © GEODIP/ONPE/2021

Part des ménages en précarité énergétique pour le logement en 2018
par région et département

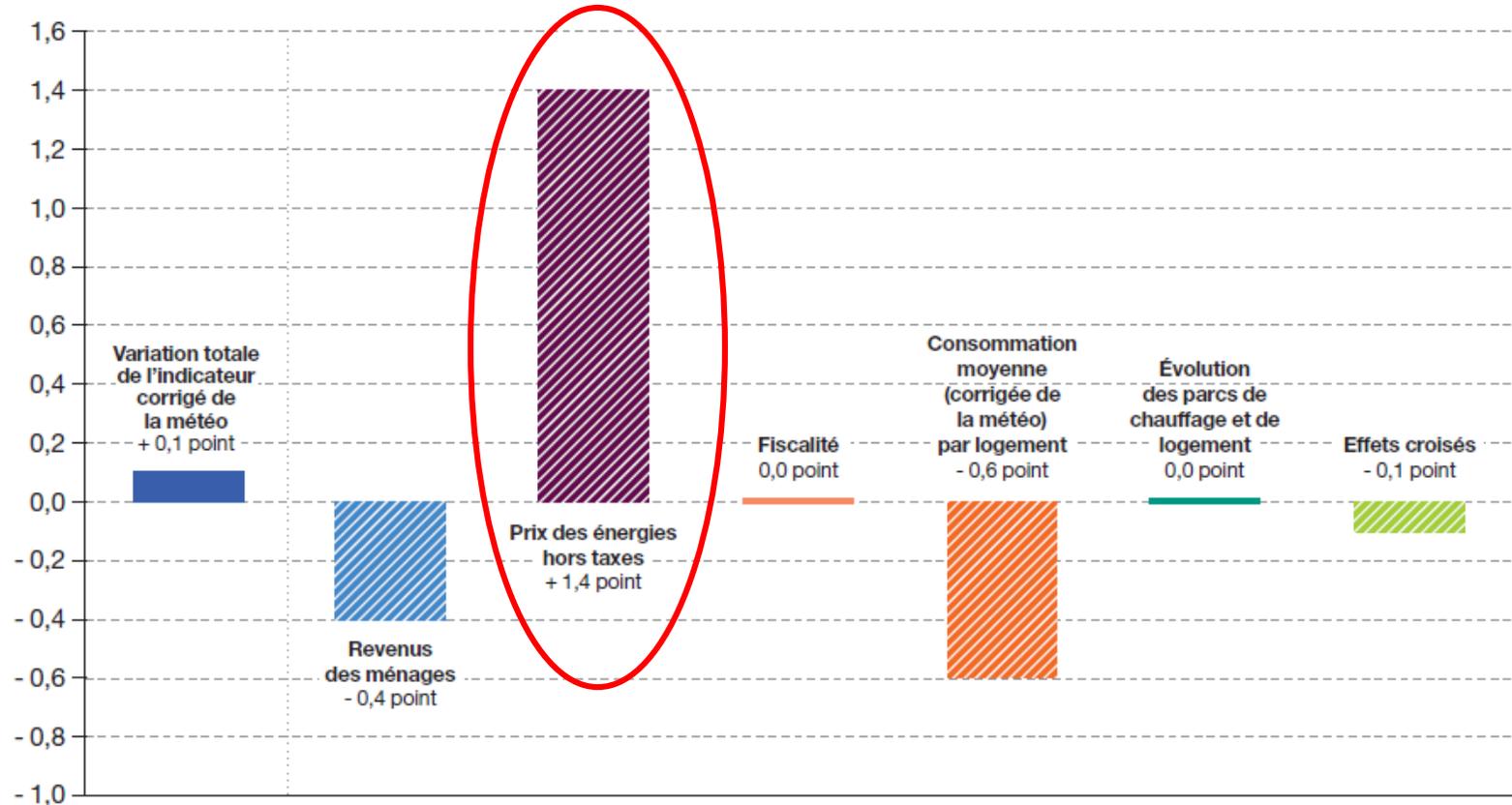
Une aggravation avec la hausse des prix de l'énergie

L'indicateur de précarité énergétique national est en hausse :
+ 1,4 points en 2021 par rapport à 2020

Pour partie en raison de la météo, mais aussi de la hausse des prix de l'énergie

source : CGDD – « La précarité énergétique en 2021 »
THEMA, mars 2023

Graphique 2 : facteurs expliquant la hausse (hors effet météo) de l'indicateur de précarité énergétique entre 2020 et 2021
En points de pourcentage



Note de lecture : la hausse des prix HT des énergies contribue à augmenter l'indicateur corrigé la météo de précarité énergétique de 1,4 point en 2021.

Note 1 : les effets croisés traduisent les interactions entre les différents facteurs.

Note 2 : la méthodologie d'estimation des revenus est celle détaillée dans l'encadré 2 de La précarité énergétique en 2020 : un léger repli, CGDD, Théma essentiel, janvier 2022. Elle a été adaptée aux données disponibles, dans la mesure où l'indicateur avancé du taux de pauvreté estimé par le modèle Ines de l'Insee n'était pas disponible lors de la rédaction de cette publication.

Champ : France métropolitaine, hors ménages étudiants.

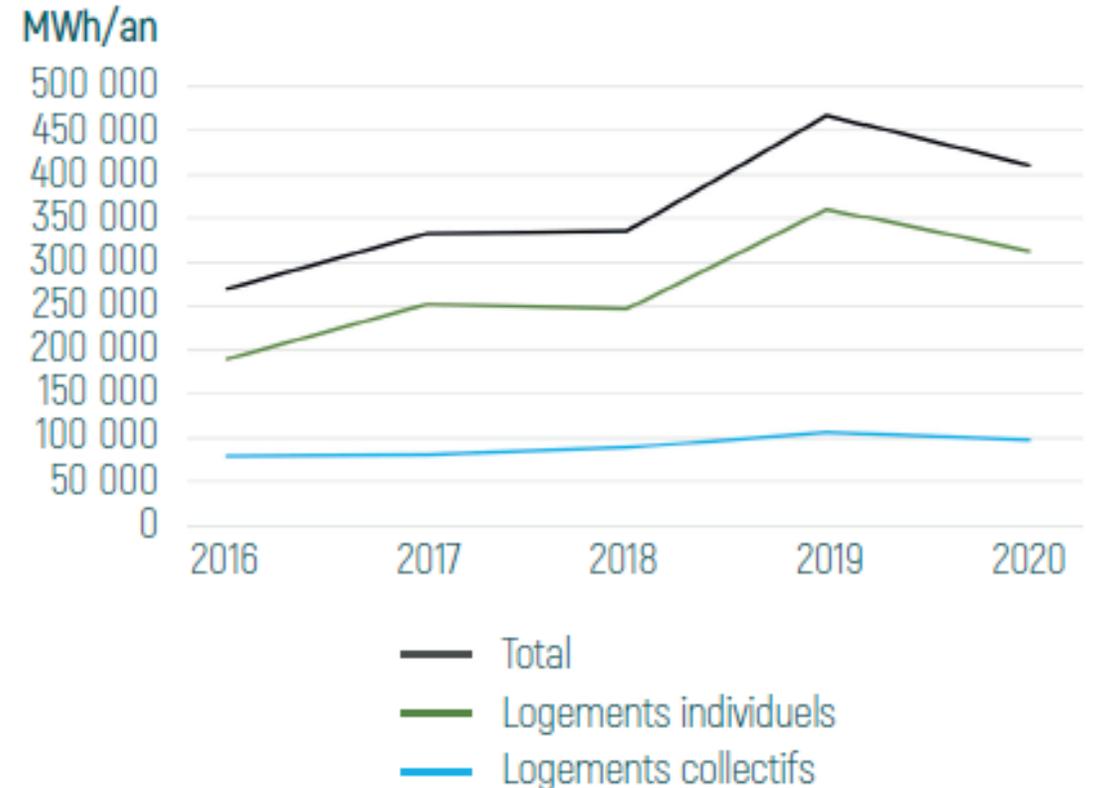
Source : CGDD, modèle Prometheus 2023

Une accélération des investissements dans la rénovation des logements et des économies réalisées

- 1 815 GWh économisés
- 121 millions de m² de logements
- Un gain de 15 kWh/ m² en 5 ans

Champ : CEE, CITE, Aides Anah (MPR et HM Sérénité)

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE GÉNÉRÉES PAR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Sources : fichiers d'aides à la rénovation (DGFiP, ANAH, DGEC).
Calculs SDES

Des enjeux importants de rénovation énergétique

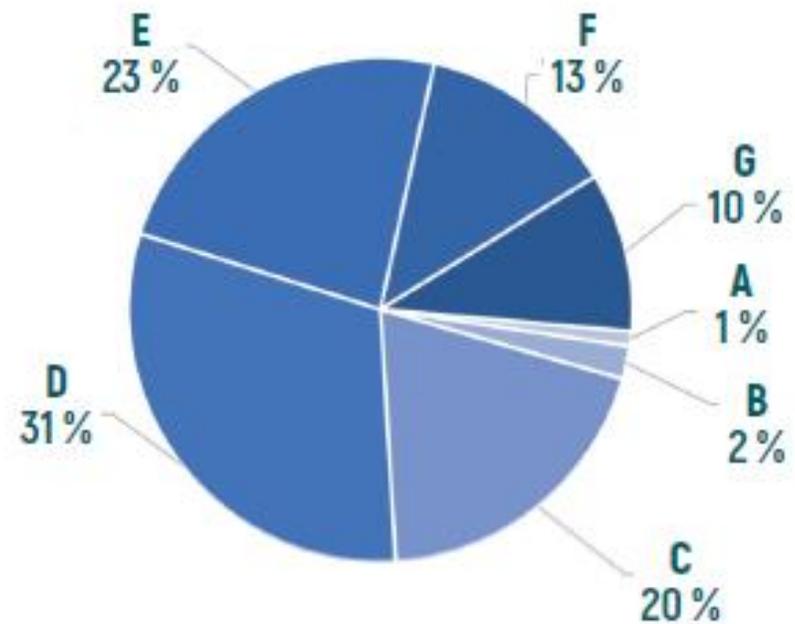
23 % des résidences principales étaient des passoires énergétiques au 1er janvier 2022

Si on y ajoute les logements de catégorie E, cette part s'établit à 47 %.

Les logements vacants et les résidences secondaires sont encore plus souvent concernés.

Passoires énergétiques = logements classés F ou G

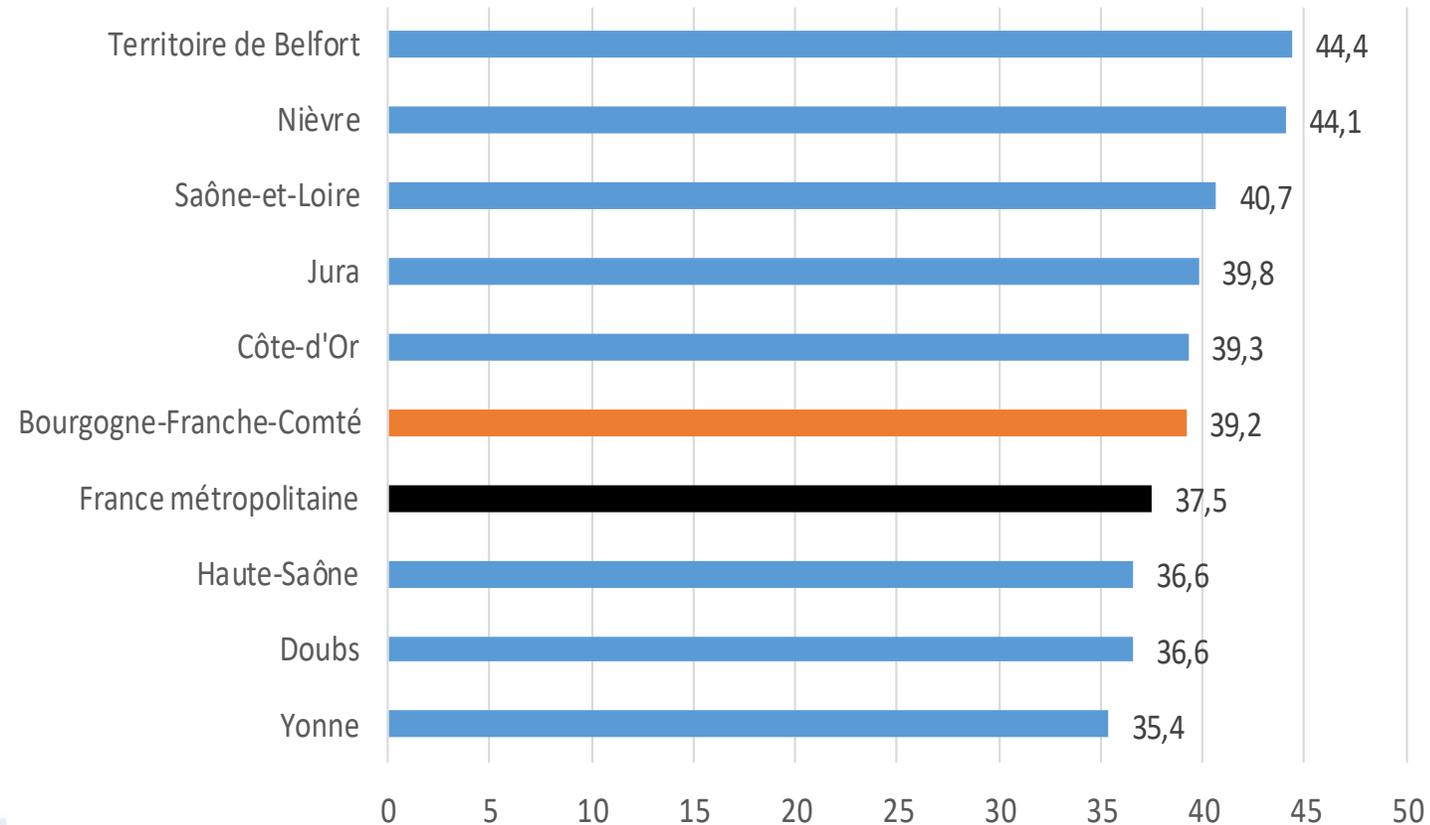
RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SELON LE DPE AU 1^{ER} JANVIER 2022



Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de IADEME. Calculs SDES

Près de quatre dossiers sur dix de surendettement des ménages avec des impayés d'énergie

Part des dossiers avec impayés d'énergie parmi l'ensemble des dossiers de surendettement en 2020 (en %)



Des dispositifs d'aides pas toujours pleinement utilisés

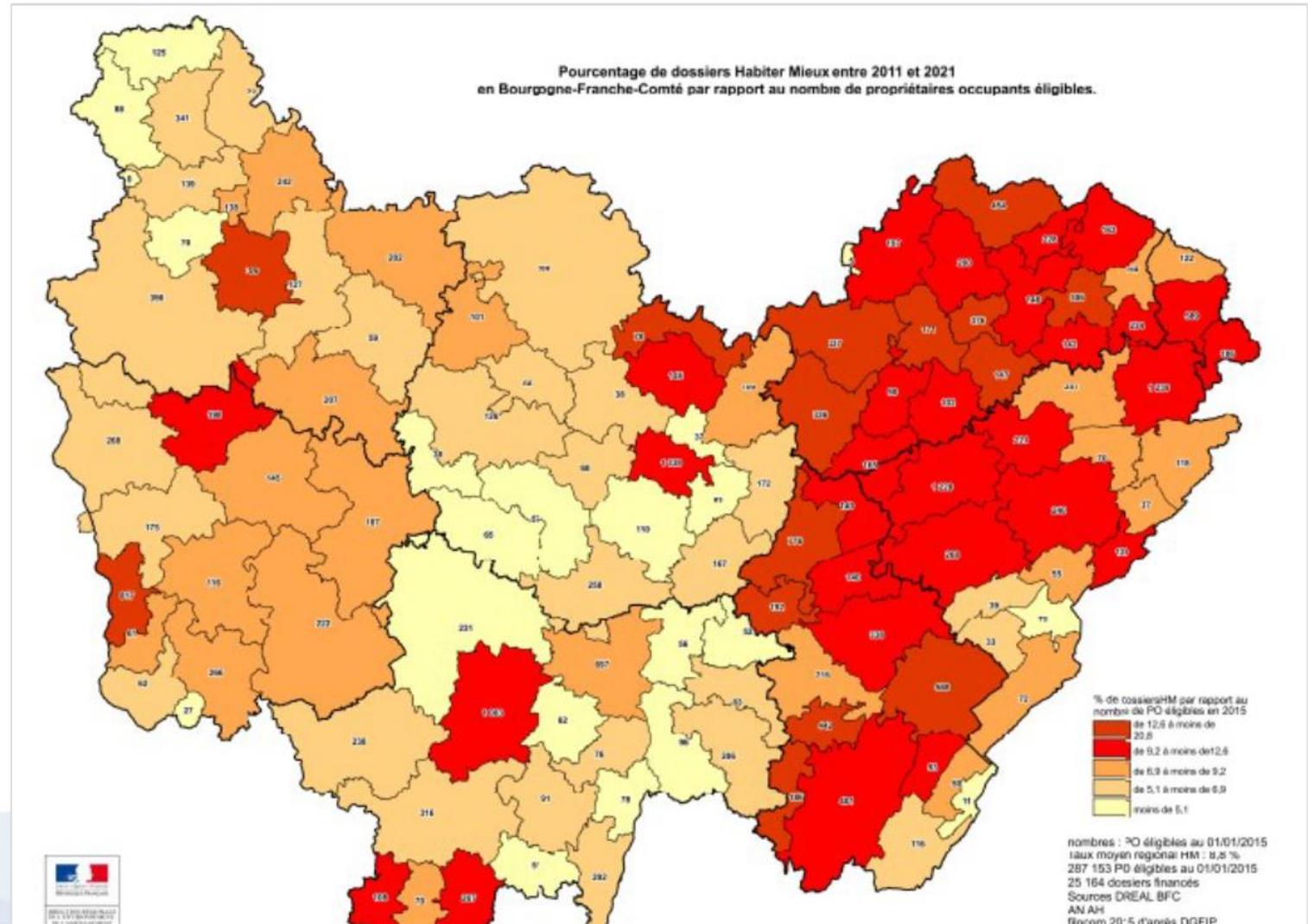
LE CHEQUE ENERGIE

2020	Nombre total de bénéficiaires (hors créations suite à réclamations)	Nombre total de chèques utilisés (chiffre provisoire)	Taux d'utilisation (chiffre provisoire)
Côte-d'Or	36 410	28 370	78 %
Doubs	39 341	30 945	79 %
Jura	19 425	15 092	78 %
Nièvre	21 329	16 950	79 %
Haute-Saône	20 038	15 923	79 %
Saône-et-Loire	46 369	36 826	79 %
Yonne	28 356	22 397	79 %
Territoire-de-Belfort	11 037	8 758	79 %
Bourgogne-Franche-Comté	222 305	175 261	79 %

source : DREAL BFC

Des dispositifs d'aides inégalement utilisés

Part de dossiers rénovation énergétique « Habiter mieux » entre 2011 et 2021
par rapport au nombre de propriétaires occupants éligibles



source : DREAL BFC

Le programme Habiter Mieux Sérénité (ANAH)

- 300 000 propriétaires occupants éligibles, dont 59 % de très modestes
- Jusqu'à 3 500 logements rénovés par an
- Un recours moindre qu'en moyenne au niveau national et inégal sur le territoire

Les zones urbaines également touchées par le phénomène de « bouilloires énergétiques »

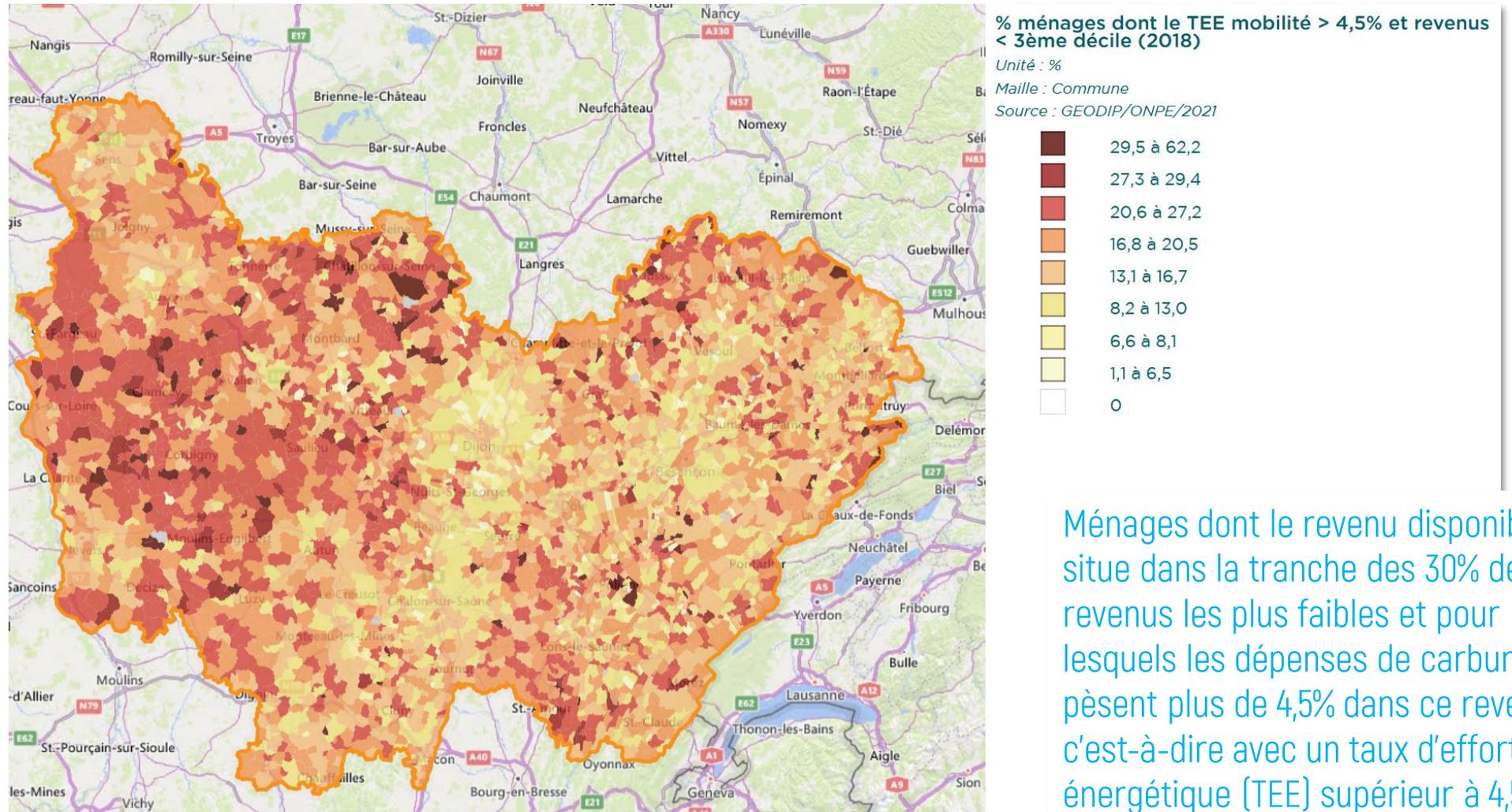
Thermographies aériennes d'août 2020
(Ville de Besançon/Grand Besançon Métropole)

Source : AUDAB



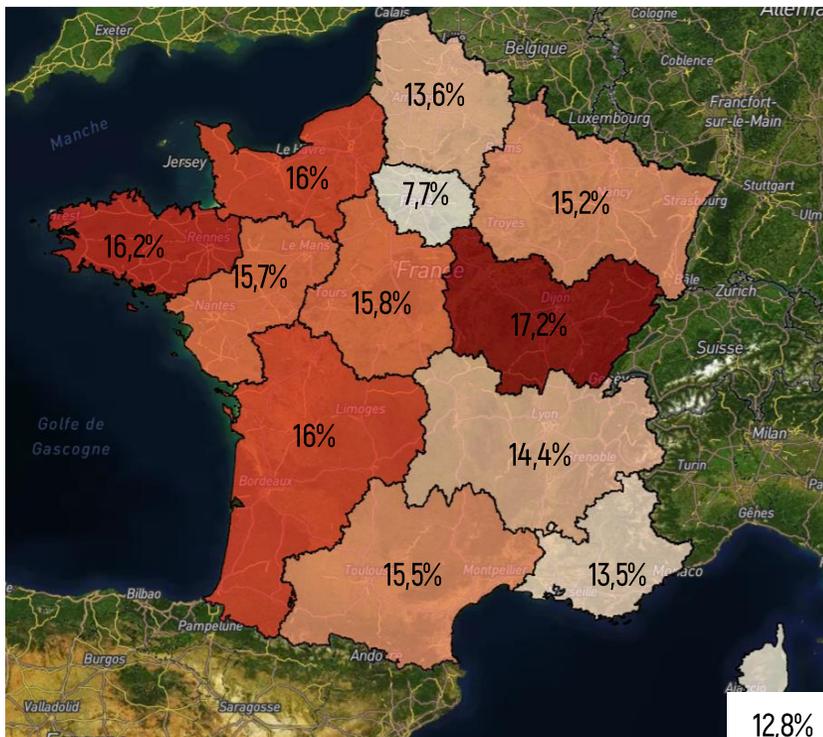
- 2/3 des vagues de chaleur recensées en France depuis 1947 se sont produites entre 2001 et 2021 : plus nombreuses, plus fréquentes et plus intenses
> En BFC, 4 fois plus de jours caniculaires depuis 1991 (par rapport à 1961-1990)
- En 2022, 59 % des Français ont souffert de la chaleur dans leur logement pendant au moins 24 heures (c'est 8 points de plus qu'en 2020)
- Les plus concernés = les populations précaires urbaines, les jeunes (avec 54 % des 18-24 ans) et les personnes âgées, qui sont les plus vulnérables face aux canicules
- +12,6% de décès pendant les périodes de canicule en 2022 en BFC (source : Géodes–santé publique France)

Plus de 220 000 ménages soit 17,2% des ménages sont concernés par la précarité énergétique pour leur mobilité quotidienne en voiture en 2018



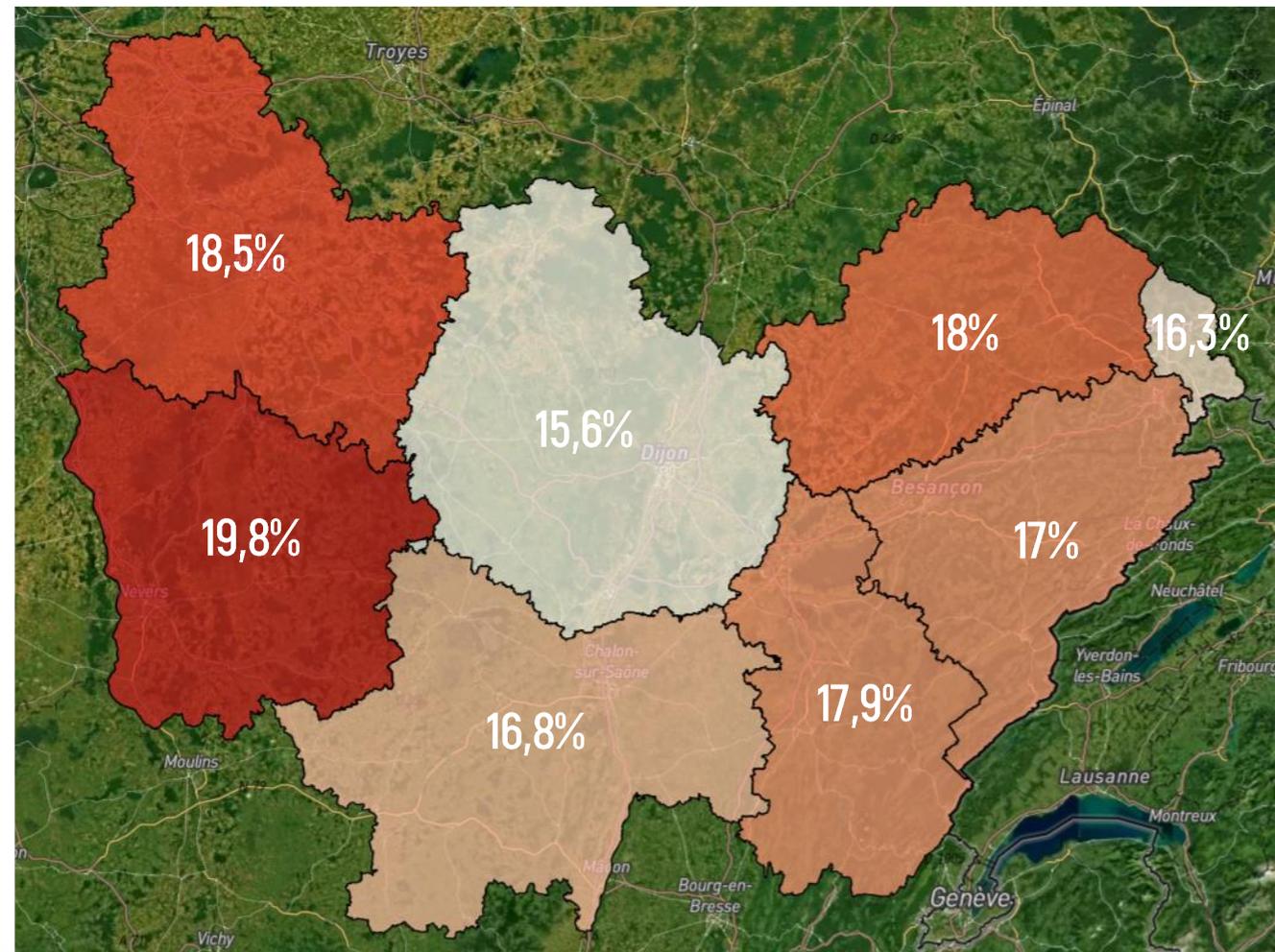
Ménages dont le revenu disponible se situe dans la tranche des 30% des revenus les plus faibles et pour lesquels les dépenses de carburant pèsent plus de 4,5% dans ce revenu, c'est-à-dire avec un taux d'effort énergétique (TEE) supérieur à 4,5% pour les déplacements.

La Bourgogne Franche Comté : la région la plus touchée de France pour la précarité liée à la mobilité en voiture



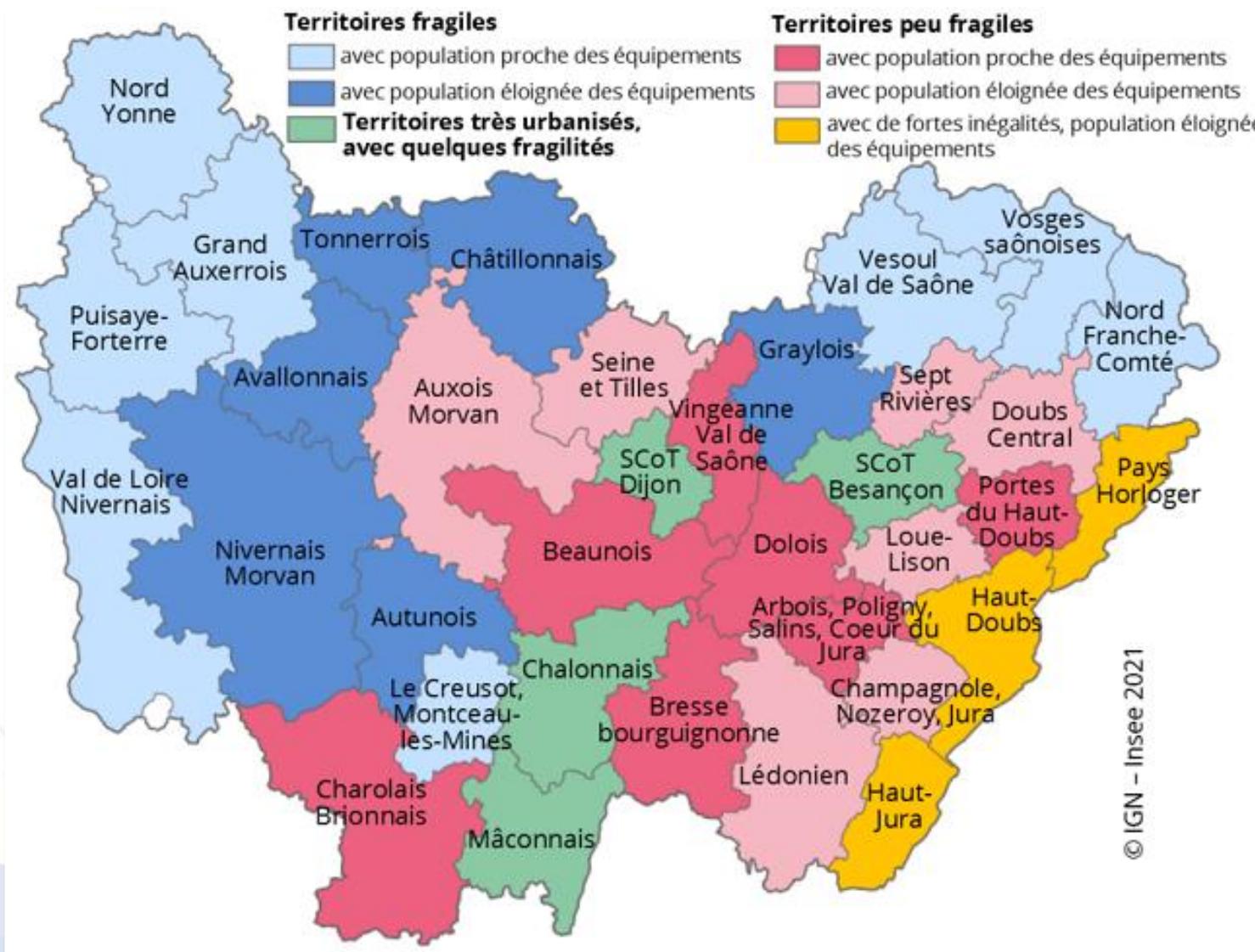
©GEODIP/ONPE/2021

Part des ménages en précarité
énergétique pour la mobilité en 2018



©GEODIP/ONPE/2021

Un éloignement des équipements et services dans les zones moins densément peuplées

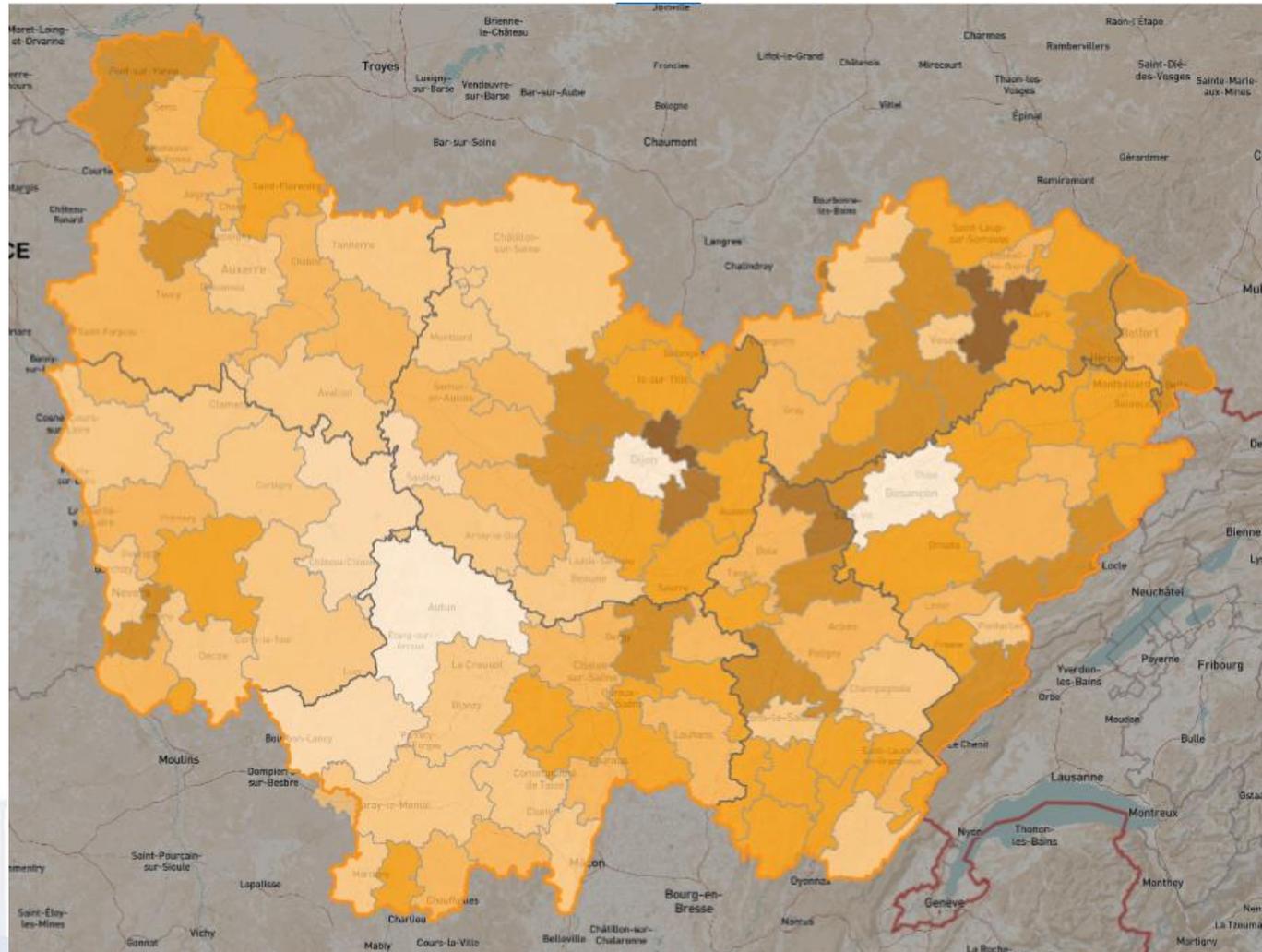


7 % des habitants résident à plus de 7 minutes par la route de l'ensemble des équipements de proximité, contre 2 % au niveau national.

BFC = avant-dernier rang des régions françaises, devant la Corse

Source : Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté N° 120 – mars 2021
« Bourgogne-Franche-Comté : Des fragilités socio-économiques plus contenues qu'au niveau national »

7 actifs sur 10 sont des navetteurs ; 90% utilisent la voiture

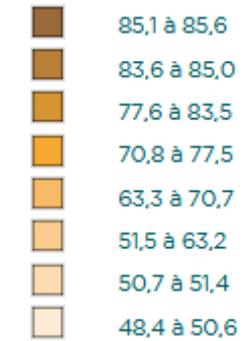


Part des navetteurs dans les actifs en emploi (2015)

Unité : actifs

Maille : EPCI

Source : INSEE - détail flux mobilité



Définition :

Un **navetteur** correspond à un actif ayant un emploi et travaillant dans une autre commune que celle où il réside.

Un renforcement des inégalités avec la hausse des prix des carburants

- Budget mobilité = 17% du budget des ménages. 1^{er} poste = budget voiture = 4500€ en 2022, soit près du tiers d'un SMIC (28%). 1^{er} poste de ce budget = carburant = 1/3.
- Budget carburant pèse 4 fois plus pour les ménages les plus modestes

Source : ONPE

Une inégalité face aux possibilités de changer de solutions de mobilité

- 1 Français sur 4 a changé ses habitudes de mobilité fin 2021 (baisse utilisation des transports en commun et du covoiturage, hausse des modes actifs)
- Mais les catégories de Français qui n'ont pas changé = à 80% des ouvriers dont les emplois sont situés en périphérie des zones urbaines, des employés qui ne pratiquent pas le télétravail, des habitants de zones périurbaines ou de petits et moyens pôles urbains

45 %

des personnes n'ont pas le choix de leur mode de transport

Source : Wimoov & FNH, Baromètre des mobilités du quotidien

La double précarité énergétique : 10% de ménages concernés

Proportion de ménages en double précarité énergétique (logement et mobilité) en 2018

